

DIMENSIONS SYSTÉMIQUE ET ÉNONCIATIVE DES PRONOMS PERSONNELS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Tatiana BOSÎI, Ion GUȚU

Catedra Filologie Franceză „Grigore Cincilei”

Prezentul articol este o prezentare amplă a pronumelui personal abordat atât din perspectivă sistemică (definiție, specificități categoriale, tipologie), cât și funcțională, în cadrul enunțării în sintagmatica propoziției și a frazei limbii franceze. Totodată, pronumele personal poate să facă referință și la coerența semantică a textului prin multiple valențe substitutive, ceea ce îi imprimă un important rol nu numai la nivel de propoziție/frază, dar și la nivel de text. Această coerență semantică este realizată prin examinarea problematicii referentului în funcție de specificul textului, raportul dintre autor, narator și personaj ș.a.

Les pronoms sont des formes universelles qui conduisent à penser que le problème des pronoms est à la fois un problème de langage et un problème de langues, ou mieux, qu'il n'est un problème de langues que parce qu'il est d'abord un problème de langage. Plusieurs linguistes, tels J.Dubois, D.Maignueneau, P.Charaudeau, dans le débat toujours ouvert sur la nature des pronoms, ont l'habitude de considérer ces formes linguistiques comme formant une classe formelle et fonctionnelle.

Dans la tradition grammaticale, les pronoms personnels sont traités comme une partie du discours à part, hors du groupe nominal et du groupe verbal. Selon nous, ce système complet et précis des unités pronominales que la langue française contemporaine possède dévoile des particularités systémique et énonciative dont le rôle dans le fonctionnement de la langue s'avère très important. D'autre part, la variation du pronom dans le discours, la multitude des combinaisons des pronoms sur l'axe syntagmatique, les substitutions d'un pronom par l'autre dans l'acte énonciatif comportent des valeurs sémantiques et connotatives à ne pas négliger. Quand les pronoms sont vus comme morphèmes grammaticaux référentiellement «vides», ils font partie de la langue. Mais dans le cas où ils sont vus comme des signes inscrits dans une énonciation unique, ils réfèrent en marquant le fait qu'un sujet s'empare du système et ouvre un rapport réversible à quelqu'un qui pose comme allocutaire. D'après le «Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage», l'exemple «je, hier, ici» ne prennent de valeur que par référence au temps de l'énonciation. Les variantes «je, ici» exigent que soit connu le locuteur, trouvés dans un énoncé transcrit sur un papier non-signé, ils ne permettent pas la pleine compréhension du message; «hier» demande que soit connu le temps de l'énoncé [1, p.24].

La langue est un système de signes qui sert à garder, ciseler et transmettre l'information. Cette assertion sur la langue comme système de signes n'exclut pas la situation qui concerne la nature de la communication, la possibilité d'évoluer et l'influence des facteurs extralinguistiques. La langue peut être conçue comme une modalité d'exprimer la pensée et comme un moyen qui sert à garder les pensées, voire les transmettre. D'une part, cette conception n'oblige pas de mettre un signe d'égalité entre la pensée et la langue, et, d'autre part, de les considérer comme indépendantes.

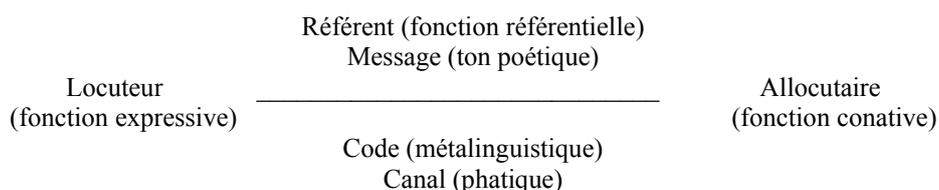
L'analyse de la relation réciproque entre la langue et la pensée, effectuée par des linguistes et des logiciens, a conduit jusqu'à l'étude des relations entre le mot et le sens, la proposition et le jugement, la proposition complexe et la pensée, mais l'objet de base est constitué par l'étude de la relation entre la proposition comme unité de la langue et le jugement comme forme de la pensée. Les philosophes et les linguistes ont conclu que chaque proposition met en évidence la pensée comme une structure achevée, le jugement peut être envisagé à l'aide d'une proposition, mais chaque proposition envisage le jugement. D'après E.Référovskaja et A.Vassiliéva [2] l'existence du pronom est due au besoin d'effectuer les opérations logiques verbalisées auxquelles le pronom fournit des termes élémentaires tout particuliers et absolument indispensables dans le cadre de l'énonciation.

Dans le système des parties du discours, le pronom exprime une propriété spécifique des entités autonomes, liées à la conscience humaine qui suppose l'existence de deux éléments obligatoires: la conscience du monde extérieur (la réflexion des choses et de leurs liaisons) et la conscience du «moi» et de ses liaisons avec la réalité objective. Il faut mentionner que les deux éléments sont réunis dans le temps et dans l'espace («moi, ici, maintenant»), ce qui permet à l'homme de s'orienter dans le milieu où il évolue et dans sa propre personne. Le pronom reflète la conscience du «moi» (le locuteur) mais qui suppose l'existence du «toi» (l'adlocuté) et

de ce qui n'est ni «moi», ni «toi» et qui représente l'objet du discours. D'après le linguiste Emile Benveniste, l'énonciation est «la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation» [3].

Dans le cadre de l'énonciation l'accent est mis sur le locuteur. L'énonciation est établie par quelques paramètres: le moment où il parle, le code de la parole et le canal. Le locuteur et l'allocutaire peuvent en principe échanger leurs rôles. Il s'agit surtout de voir comment est imprimée dans la langue la situation fondamentale du dialogue.

Selon F.Calas et D.Charboneau [4, p.21], une énonciation, comme acte de production des unités significatives, est réalisée par un locuteur particulier dans une situation de communication précise et comprend deux protagonistes de la communication: le locutaire et l'allocutaire. Ayant la variante jakobsonienne comme base, ce processus a cette forme schématique d'actualisation:



L'émetteur est une personne qui produit un message linguistique par opposition au récepteur. Dans un acte de communication, c'est le pronom «je» qui s'adresse à un récepteur «tu». Quand on parle du narrateur, le récepteur est le lecteur. Dans cet ordre d'idées la littérature de spécialité distingue trois types de «situations narratives» romanesques:

- celle de l'auteur «omniscient»;
- celle où le narrateur est un des personnages;
- celle du récit mené (selon le point de vue d'un personnage).

Le pronom «il» reprend un tiers qui est déjà identifié par le contexte ou la situation de communication. Le pronom «il» est un pronom non-personne par opposition aux pronoms «je» et «tu». Dans le cas de la substitution, on utilise un procédé qui consiste à effacer le statut de l'interlocution exprimé par le pronom «je» ou le pronom «tu» et à traiter le locuteur ou l'interlocuteur en tiers. E.A.Référovskaïa et A.K.Vassiliéva considèrent que «le pronom exprime également les rapports existants entre les choses mêmes, mais seulement ceux qui sont orientés (de façon directe) sur le centre de la situation linguistique. Donc, un récit peut être fait à la première personne ou à la troisième personne. Dans chaque œuvre littéraire épique on a un narrateur, la présence duquel est implicite ou explicite, car la présence de la «personne» du narrateur ne peut être dans son récit, comme tout sujet de l'énonciation dans son énoncé, qu'à la première personne. En dépendance de la personne à laquelle le récit est réalisé, les savants comme F.K. Stanzel, G. Genette distinguent la narration hétérodiégétique et homodiégétique. C'est l'appartenance du narrateur au monde du récit qu'il narre. Le narrateur est homodiégétique lorsqu'il est présent comme personnage dans l'histoire qu'il raconte, comme par exemple la narratrice du roman «La place». Dans ce cas, s'il n'est pas un simple témoin des événements, mais le héros de son récit, il peut aussi être appelé narrateur autodiégétique. En revanche, le narrateur hétérodiégétique est absent comme personnage de l'histoire qu'il raconte, même s'il peut y faire des intrusions – comme narrateur [5, p.206].

Il est nécessaire de prendre conscience qu'un personnage n'est pas une personne, même si la conception du personnage renvoie à la conception historique de la personne. C'est un **signe littéraire** composé à l'aide de procédés plus ou moins conventionnels qui se traduisent dans des indices textuels. Au départ, ce signe est souvent vide; il se charge de sens, de valeur progressivement au fil du texte; c'est souvent seulement à la fin du roman qu'il est fixé, déterminé à la fois par des séries d'informations et de transformations ou évolutions. Le personnage représente aussi bien un type social, un caractère, une force mythique qu'une idée.

Le «je» a un statut complexe selon qu'il conduit le récit ou qu'il restitue son expérience immédiate, dans le moment précis de l'énonciation (poésie lyrique, théâtre, discours politiques etc.). Le réfèrent du «je» varie selon le genre du texte: le rapport entre l'auteur, le narrateur et le personnage sont complexes et très différents d'un genre à l'autre.

Dans la situation de récit on peut affirmer sans se tromper que «je» raconte l'histoire de «je». De telle façon, dans la situation de récit, le «je» est obligatoirement dédoublé: le récitant est actant dans l'histoire qu'il raconte, ce qui détermine l'effet de polyphonie. Dans cet ordre d'idées on peut envisager le pronom personnel «je» dans deux hypostases totalement distinctes:

- le «je» comme narrateur
- le «je» comme personnage.

Dans une autobiographie on a le «je» autobiographique. Bien loin que la distance auteur/narrateur/personnage soit exhibée, elle tend au contraire à se réduire: l'auteur se déclare narrateur et personnage de sa propre histoire, revendiquée comme telle. On ne peut pas croire à une fusion absolue des trois instances, auteur/narrateur/personnage, dans la mesure où le mécanisme de dédoublement du pronom «je» est manifesté: le «je» écrit l'histoire d'un «je» situé dans un autre temps et dans un autre espace, en tout état de cause, structurellement différent de celui qui écrit: le scripteur se réserve le droit de s'apprécier et d'apprécier les faits du passé. Les mémoires et les autobiographies font interférer le temps de l'écriture et le temps du récit.

Dans la poésie, le «je» dit lyrique est une instance composite, ou comme affirmait E. Souriau: «à la fois un poète essentiel et absolu, et aussi l'image poétisée que le poète veut donner au lecteur» [6, p.158]. D'après son étude, il faut mentionner que le pronom personnel «je» dit lyrique n'est ni une instance fictionnelle, ni une instance autobiographique, mais une construction qui résulte d'une expérience personnelle transformée en acte essentiel. De façon plus générale, dans la poésie lyrique, le scripteur construit un «je» comme une image poétisée de lui-même, distincte du «moi» de l'auteur. Le discours lyrique est nécessairement un discours figuré, un discours dialogique.

Dans le Nouveau Roman on voit que le but du romancier n'est plus de créer des personnages qui pourraient présenter la société, mais de les abolir à tout prix. Les novateurs refusent le protagoniste (personnage) traditionnel, déterminé par son statut social, son caractère physique ou moral, son appartenance sociale etc. Les Nouveaux Romanciers refusent le personnage traditionnel riche ou pauvre qui a son caractère propre, appartenant à une classe sociale déterminée. Chez les Nouveaux Romanciers nous ne rencontrons plus de personnage individualisé. Ces romanciers refusent de faire une analyse approfondie du personnage comme le fait un romancier traditionnel, en démontant le mécanisme de la conscience de son personnage. Les noms propres ne sont, la plupart du temps, que de simples supports (dans certains Nouveaux Romans les noms des personnages sont même remplacés par des initiales simples), ils utilisent les pronoms personnels pour les désigner.

Le Nouveau Roman a réduit le personnage au degré zéro: celui-ci n'a ni nom, ni famille, ni passé. Bien souvent, le personnage en question est ramené à un «je» anonyme, voire à une initiale insignifiante. L'absence d'une épaisseur sociale et physique, ou encore historique, a marqué très certainement dès les années 50 la crise d'identité dans le roman. Le Nouveau Roman refuse la notion de personnage traditionnel qui a un nom propre, des parents, une profession, des biens, un caractère et un physique particuliers. Si un tel personnage aux contours bien définis est refusé dans le Nouveau Roman, c'est sans doute lié à notre époque où l'anonymat et l'incertitude règnent en maître. Ce type de personnage au caractère bien défini est absent dans plusieurs œuvres contemporaines, parmi lesquelles «La Nausée» de Sartre, «L'étranger» de Camus, «Voyage au bout de la nuit» de Céline et d'autres. On y trouve des personnages incertains, voire peu sûrs d'eux-mêmes.

L'étude des valeurs et des relations logiques des pronoms personnels nous a permis de conclure que c'est une classe à la fois formelle et énonciative. Dans ce sens nous avons répertorié plusieurs pistes d'expression fonctionnelle et communicative des pronoms personnels et en même temps leur appartenance à des catégories grammaticales et discursives.

Les pronoms personnels, considérés comme un ensemble des signes «vides», non référentiels par rapport à la «réalité», sont toujours disponibles et deviennent «pleins» dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de discours. Dépourvus de référence, ils donnent une optique matérielle et ne sont pas soumis à la condition de vérité, échappant ainsi à tout acte de dénégation.

Références:

1. Maingueneau D. L'énonciation en linguistique française. - Paris: Hachette supérieur, 1998. - 127 p.
2. Référovskaja E.A., Vassiléva A.K. Cours théorique de la grammaire française: La morphologie et la syntaxe des parties du discours. I-ère partie. - Leningrad: 1972.
3. Benveniste E. Problèmes de linguistique générale. II-ième tome. - Paris: Gallimard, 1992. - 286 p.
4. Calas F., Charboneau D. Méthode du commentaire stylistique. - Paris: éd. Nathan/HER, 2000. - 420 p.
5. Genette G. Figures III. - Paris: Collection Poétique, 1996. - 503 p.
6. Souriau E. Structure du langage poétique. - Paris: Flammarion, 1996. - 207 p.

Prezentat la 16.07.2010